Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 11

Artikel: En famille
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225165

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Autre embûche, les quatre vers que voici :

Les belles fantasques
A l'œil tendre et fou
Qui nouaient des masques
Derrière leur cou.

Les correspondants s'empressent de répondre qu'ils sont tirés des « Fêtes galantes » de Paul Verlaine, alors qu'ils ont pour auteur Victor Hugo. La déroute est complète.

Il est un vers que l'on cite en toute circonstance sans en connaître, bien entendu, l'auteur :

Glissez mortels, n'appuyez pas...

Inscrit au bas d'une gravure représentant une scène de patinage, il est de Pierre-Charles Roy, poète à peu près inconnu.

De même celui-ci, fort connu également :

La critique est aisée, mais l'art est difficile.

Le correspondant répondra sans hésiter : « Boileau » dans « L'Art poétique », alors que ce vers est simplement de Destouches, auteur dramatique du XVIIIe siècle (*Le Glorieux*, acte II, scène V).

Du même Destouches également cet autre vers qu'on attribue volontiers à Boileau :

Chassez le naturel, il revient au galop...

et qui se trouve dans sa pièce *Les Glorieux*, acte III, scène V.

En lisant ces vers si modernes :

Errer dans le jardin, s'égarer dans les bois,
Se coucher sur les fleurs, respirer leur haleine,
Ecouter en rêvant le bruit d'une fontaine...

on songe à un poète contemporain. Détrompez-vous. Ils sont du bonhomme La Fontaine dans « Le Songe de Vaux ». Que nous sommes loin du style des fables.

Il en est de même de ce quatrain merveilleux qui semble avoir été écrit à notre époque :

L'ombre de cette fleur vermeille
Et celle de ces joncs pendants
Paraissent être là-dedans
Les songes de l'eau qui sommeille.

Il est dû à la plume d'un dramaturge français du XVIIe siècle, Tristan L'Hermite, auteur de « Marianne » et que l'on a extrait de l'ouvrage intitulé : « Le Promenoir des deux amants ».

Quant à cette plaisanterie qui court les rues :

Quoi ! dis-je en portugais...

elle a, bel et bien, pour auteur, Sainte-Beuve, le grand critique du XIXe siècle et se trouve dans ses « Pensées d'Août ».

Le journal *L'Avenir* a également proposé à ses lecteurs des morceaux de prose. Le concours a donné les mêmes résultats. Ainsi, on attribue à Flaubert, l'auteur de « Salambo », le fragment suivant :

« Les chevaux, fatigués de la mer, bondissaient en sentant le sable et la poussière sous leurs pieds; ils hennissaient avec joie et enlevaient leurs cavaliers comme les chevaux ailés des statues grecques ».

Or, cette prose est d'Alfred de Vigny ; on la trouve dans son roman posthume : « Daphné ».

On pourrait faire encore d'autres citations. Ce que nous publions ci-dessus, prouve que, pour connaître la manière des auteurs, il faut se pénétrer de leur style, s'identifier à eux. A cet égard, les concours littéraires contiennent des enseignements précieux. Ils obligent le lecteur à une grande prudence et à beaucoup de circonspection.

J. des S.

Une prescription. — Docteur, ma femme de chambre a comme un coup d'air à l'œil droit. Que faut-il qu'elle fasse ?

— Oh ! chère madame, peut-être n'aurait-elle tout simplement qu'à regarder un peu moins par le trou des serrures...

En famille. — Madame à son mari:

— Il me semble que ce soir tu es particulièrement ennuyeux.

— Tu as raison, ma chérie.

Il prend sa canne et son chapeau.

— Pourquoi sors-tu ?

— Je me trouve si ennuyeux, que je ne puis me supporter à la maison.

LE MARIAGE DE JEAN-LOUIS

Le matin-là, Jean-Louis s'était levé de bonne heure. Il n'avait pas à s'occuper ni de l'écurie, ni du train journalier habituel. C'était le grand jour ; il allait se marier.

Jean-Louis n'avait pas peur de prendre femme, mais d'après toutes les histoires dont on lui avait rempli la tête, depuis quelques semaines, pour l'épouvanter, il n'était rien tant rassuré sur ce qui l'attendait.

L'aîné des Burland, le grand Gustave qui était trompette dans la fanfare du « 3 », et qui était resté célibataire, lui avait dit :

— Mon pauvre Jean-Louis ! Qu'est-ce que tu veux t'encoubler d'une femme pour le restant de tes jours ? T'es pas fou ?

Evidemment, c'était pas une petite affaire. Mais la Fanchette était bien gentille, bien brave et les Brailloud ne s'étaient pas montrés trop « raccauds » pour ce mariage. Il aurait pu tomber plus mal, après tout.

Sur ces réflexions consolantes, Jean-Louis s'était fait la barbe, avait déjeuné de bon appétit, puis, vers les 9 heures, avait endossé le complet en fin drap noir que sa mère lui avait préparé, avec une belle chemise blanche à petits plis, bien empesée et une cravate à faire loucher le fils au chef de gare qui en mettait pourtant des mirobolantes, pour le dimanche.

— Tu es beau comme un ministre, lui dit son père qui était endimanché, lui aussi, mais qui avait dû renoncer à boutonner sa veste, devenue trop petite depuis son mariage.

— Quand tu seras fin prêt, Jean-Louis, on ira prendre trois verres à la cave. Il n'y a rien de tel pour vous donner du courage, le jour du mariage. Parce que, tu sais, au dernier moment, il y en a qui ont la frousse et qui demandent à réfléchir.

Chez les Brailloud, la maison était tout en « cupesse ». Les femmes se sautaient contre, depuis 6 heures du matin déjà, comme des tavans autour d'un falot. C'est que, il y avait bien de quoi à se faire du souci, ce jour-là. Le repas de noce aura lieu d'abord après la sortie de l'église et il en fallait préparer, du commerce, pour tout ce monde qui allait venir. Il n'y avait que la Fanchette qui était calme comme un autre jour. Elle avait aidé à relaver le déjeuner, donné un coup de balai devant la maison et arrosé les géraniums. Comme elle allait porter aux poules, sa mère lui criait, depuis la cuisine :

— Dis voir, Fanchette ! Il faudrait assez te rappeler que c'est toi qui te maries, aujourd'hui. Ça fait que..., ce serait d'abord le moment d'aller t'habiller, avant que Jean-Louis vienne te chercher. Ça serait du joli, s'il te voyait avec tes socques et ton tablier de cuisine.

La Fanchette, tout tranquillement, lui répondit :

— Mais oui, maman. Te tracasses pas tant. Toi-même, tu as toujours dit : « On a bien le temps ». Eh bien, pour le mariage, c'est la même chose. Des hommes, il y en aura toujours assez. C'est pas comme les pommes de terre ; il y en a jamais de trop. Et Jean-Louis, qui m'attend depuis ce printemps, attendra bien une demi-heure que je sois prête.

La « belle chambre » du rez-de-chaussée était maintenant pleine de monde. La tante Françoise venait d'arriver de Botterens avec l'autobus. Les deux oncles, Féli, ancien voyer du district, Jérémie, retraité du chemin de fer d'Echallens, les « bons » cousins de Vuarrens, et ceux « remués de germains », de Boussens, ainsi que les nièces d'Eclagnens, bref, toute la parenté des Brailloud était là.

Le père avait débouché les deux bouteilles de « Villette » qu'il avait mises au frais, dans le bassin de la fontaine.

— A la santé de tout le monde ! C'est du « 29 » ; voyez, il fait l'étoile ! Pour les dames, il y avait du sirop de framboises que la mère Brailloud avait fait elle-même et qu'on trouvait fameux.

Jean-Louis, après avoir bu les trois verres de « courage » avec son père, venait d'arriver à la Greubenette, pour voir si sa future était prête et toujours décidée à lui confier son bonheur.

— C'est pas le tout que ça, fit-il, en voyant tout ce monde rassemblé.

— Assez « batoïllé » comme ça !

Si vous voulez qu'on se marie encore aujourd'hui, il faudrait ne pas trop « pèdzer » par là. C'est dix heures et demie. Le « pétabosson » nous attend pour onze heures. Où est Fanchette?

— Elle est en haut, en train de se bichonner pour te faire plaisir, répondit le père Brailloud. Monte seulement ! Si tu veux la bécoter pendant qu'elle est encore Fanchette Brailloud, dépêches-toi ! C'est la dernière qui sonne.

Fanchette, qui avait entendu la voix de Jean-Louis, descendait.

— Ah, te voilà, Jean-Louis ! T'es rudement beau. Aussi, je te permets de m'embrasser par devant le monde. On n'a plus besoin de s'en cacher, cette fois-ci, ou quoi ?

Jean-Louis ne se le fit pas dire deux fois. La future Madame Perrotzet avait, ma foi, bien bonne façon et le regard franc qu'elle posait sur celui qui allait être son seigneur et maître, lui fit comprendre qu'un bonheur tranquille les attendait, si chacun y voulait mettre du sien.

— Allons. En route ! Mes parents sont déjà partis pour l'état-civil. Il ne s'agit pas de faire attendre le « pétabosson », disait Jean-Louis, en donnant le bras à sa future belle-mère. Celle-ci avait mis sa belle robe de soie noire et le beau châle en cachemire que toute bonne Vaudoise qui se respecte sort de l'armoire, dans les grands jours.

La cérémonie à l'état-civil se passa comme à l'ordinaire. Jules Gallet, le préposé, après avoir touché la main à tout le monde, prit son sérieux officiel et lut tout ce que la Loi recommande aux futurs époux. Jean-Louis était bien un peu ému pour dire le « oui » qui lie deux êtres pour la vie. De son côté, la Fanchette, à la question : « Consentez-vous à prendre pour époux, etc. », avait répondu :

— Mais bien sûr !

Ce qui obligea le préposé de lui faire remarquer que la Loi exigeait un « oui » formel.

A quoi la Fanchette répondit :

— Monté, que d'histoires ! N'est-ce pas la même chose, puisqu'on est d'accord, les deux, depuis ce printemps ?

En sortant de là, tout le monde se retrouva devant l'église où M. le pasteur s'impatientait, tout en ayant un bon sourire pour les deux époux qu'il avait eus comme catéchumènes. La cérémonie qui suivit et à laquelle beaucoup de gens de l'endroit avaient tenu d'assister, eut le caractère sérieux qui convenait.

Fanchette, qui venait de faire son apprentissage à l'état-civil, ne fit, cette fois aucune difficulté à dire carrément le « oui » exigé. Pendant les exhortations de M. le pasteur, rapport à la fidélité conjugale, l'amour réciproque et tout ce qui va avec, la mère Perrotzet avait bien un peu reniflé dans son mouchoir, tandis que la mère de Fanchette soufflait à tante Françoise :

— Il a bien raison, Monsieur le pasteur, de sermonner un peu ces « poisons » d'hommes, pour l'obéissance et surtout pour la fidélité. Ils sont plutôt rares, ceux qui en tiennent compte, une fois qu'ils sont arrivés à leurs fins et se croient être les maîtres. J'en sais quelque chose, ma pauvre Françoise.

— Tu as bien raison, Julie, pour ce qui est de ça. Vois-tu, avec ces hommes, même les meilleurs ne valent souvent pas grand'chose.

A la sortie de l'église, toute la marmaille du village était là, parce que, à des noces de sorte, comme celle-là, il y aura sûrement des « caras ». Et il y en avait. L'oncle Jérémie en avait plein son grand feutre et les mariés chacun un gros cornet d'où ils puisaient à pleine main. Aussi